MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

22, rue de Brest
LYON
Téléphone : Franklin 82-51

2e Année N° 30 15 mai 1950

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

PARTIE GENERALE

LA TEIGNE DE LA BETTERAVE

La Teigne de la Betterave, à l'état adulte, est un petit papillon de 10 à 12 mm. d'envergure. Les ailes antérieures sont d'un gris foncé, parsemées de taches sombres, et les ailes postérieures, d'un gris plus clair, sont bordées de très fines franges.

Les jeunes chenilles ont une couleur blanc verdâtre alors qu'au terme de leur croissance, lorsqu'elles atteignent une longueur de 10 à 15 mm., leur teinte devient rosée avec sur le dos deux lignes longitudinales rougeâtres. Ces chenilles possèdent une très grande vivacité.

Manière de vivre de l'insecte

Les papillons volent au crépuscule et on les voit d'abord, dès le mois de mars, dans les champs, souvent des céréales, qui ont porté des betteraves l'année précédente. Quelque temps après, en avril et mai, les papillons s'accouplent et viennent pondre sur les feuilles de la jeune betterave ou sur le collet. Si l'invasion est importante on peut trouver plusieurs œufs sur la même plante.

Aussitôt écloses, les jeunes chenilles accolent les feuilles à l'aide de fils soyeux, dévorent le bourgeon terminal puis minent les pétioles des feuilles de la base et s'attaquent au collet de la plante. Celui-ci devient alors une masse noire d'où émergent quelques feuilles très courtes. En général quatre à huit chenilles vivent sur la même plante, mais on peut en trouver jusqu'à vingt. Arrivée à son complet développement la larve tisse un cocon et se chrysalide.

Par la suite on aura une nouvelle sortie de papillons et quelquefois une troisième et c'est pourquoi au cours de l'été on peut trouver dans les betteraves des chenilles à tous les stades, les plus avancées se chrysalidant avant l'hiver alors que les autres ne se transformeront qu'au printemps suivant.

Les conditions climatiques influent grandement sur le développement de l'insecte, les dégâts les plus graves sont toujours notés au cours des années de sécheresse. Le planteur a souvent tendance à incriminer le manque d'eau lorsqu'il subit des déboires aussi nets qu'en 1949 et cependant la sécheresse ne fait qu'aggraver une situation rendue déjà catastrophique par les seules attaques de la Teigne.



P 12

PARTIE TECHNIQUE

NOTE N° II

Ardèche - Drôme - Isère

BETTERAVE INDUSTRIELLE

Teigne. — Le traitement précisé ci-dessous devra être appliqué dans les cultures betteravières :

— Dès réception de cet avis là où le démariage aura déjà été effectué.

— Dès que les plantes auront trois à quatre feuilles partout ailleurs.

On utilisera des produits organiques de synthèse à base de H.C.H. ou de S.P.C. suivant les doses indiquées par les fabricants.

Les **poudrages** sont particulièrement recommandés pour ce traitement, de même que les pulvérisations effectuées à l'aide d'appareils dits « atomiseurs ».

L'utilisation des pulvérisateurs, à traction ou à moteur, ordinaires, ne devra intervenir que là où le poudrage, ou l' « atomisation » sont impossibles à réaliser. Dans ce dernier cas on devra ajouter à la bouillie insecticide un bon mouillant du commerce.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux :
P. DUMAS.

— Le Gérant : G. GRISARD —

124557 - Imp. Réunies de Lyon - 5 50
Dépôt légal n° 927 — 2-19.0